



**PROGRAMME ERASMUS +  
MOBILITÉ INTERNATIONALE DES  
CRÉDITS**

# De quoi s'agit-il?

Le programme Erasmus+ “International Credit Mobility” (KA107) permet de financer des mobilités étudiantes et enseignantes **entre l'ISIT et des partenaires non européens.**

Pour cela, un projet est déposé par l'ISIT avec un partenaire hors-Europe. Si la candidature est retenue, un financement est accordé **pour un nombre de mobilités et une durée déterminés.**

# KA107 & ISIT

Suite à l'appel à projet 2019, l'ISIT a obtenu des financements avec l'établissement partenaire suivant :

❖ **ESTEL** (Sénégal)

Les mobilités accordées sont les suivantes :

Participants en provenance de	Participants à destination de	Catégorie de participants	Type de mobilités	Nombre de mobilités accordées
ESTEL - Dakar	ISIT - Paris	Etudiant	Etudes	6*1 semestre
ISIT - Paris	ESTEL - Dakar	Personnel	Enseignement	4*7 jours ou 2*14 jours

Toutes les mobilités doivent avoir lieu **entre le 1<sup>er</sup> août 2019 et le 31 juillet 2022.**

# Les bourses de mobilité Etudes

Le financement accordé est composé de deux bourses :

## ✓ Pour le voyage

Montant déterminé en fonction de la tranche kilométrique (cf. calculateur de distances :

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr))

Distance	Montant
Entre 10 et 99 km:	20 €
Entre 100 et 499 km:	180 €
Entre 500 et 1 999 km:	275 €
Entre 2 000 et 2 999 km:	360 €
Entre 3 000 et 3 999 km:	530 €
Entre 4 000 et 7 999 km:	820 €
8000 km ou plus :	1500 €

## ✓ Pour le séjour

Montant mensuel pour des **étudiants entrants** en échange à l'ISIT dans le cadre du programme de mobilité internationale des crédits :

850 €/mois ou  
28,33€/jour  
Pour un séjour  
en France

# Etudiant - Vous souhaitez postuler?

Vous devez être régulièrement inscrit au sein de l'établissement pour lequel un projet KA107 déposé par l'ISIT a été accepté.

Une pré-sélection sera organisée au sein de votre établissement.

**Les candidatures seront ensuite transmises à l'ISIT pour sélection finale.**

## Documents de candidature :

- Une photo
- La copie de votre passeport
- La copie de votre carte d'étudiant de l'année en cours
- Les bulletins de l'année en cours et de l'année précédente
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Une attestation de langue (lettre d'un professeur tolérée)
- Deux lettres de recommandation

## Critères de sélection:

### Niveau Bachelor

- ✓ Niveau de langue B2 minimum (FR & EN)
- ✓ Maîtrise d'une troisième langue fortement appréciée
- ✓ Être en 2ème ou 3ème année
- ✓ Niveau académique suffisant

### Niveau Master

- ✓ Niveau de langue B2 minimum (FR & EN)
- ✓ Maîtrise d'une troisième langue fortement appréciée
- ✓ Solides compétences en traduction, management ou communication interculturels

# Étudiant – Avant votre arrivée

Si **vous avez été retenu** parmi les candidats présentés lors de la commission d'évaluation des dossiers, nous vous félicitons. Vous pouvez désormais entamer votre procédure de demande de visa étudiant pour la France,



## Les démarches importantes

- Effectuer votre **demande de visa** auprès de Campus France ou bien auprès du consulat/ de l'Ambassade de France (si vous êtes originaire d'un pays sans espace Campus France)
- Souscrire à une **protection santé** couvrant la totalité de leur séjour en France
- **Réserver un logement** (une attestation d'hébergement sera nécessaire pour obtenir votre visa)

## Les documents à transmettre à l'ISIT

- ✓ La copie de votre passeport
- ✓ Votre Learning agreement (partie avant la mobilité) rempli et signé
- ✓ La facture de vos billets d'avion
- ✓ Votre attestation d'assurance santé
- ✓ Votre visa

# Etudiant – A votre arrivée

## Les démarches importantes

- Ouvrir un compte bancaire en France \*
- Valider votre visa (dans les trois mois suivants votre arrivée)
- Souscrire à l'assurance maladie française (<https://etudiant-etranger.ameli.fr/>)\*\*

*\*les bourses ne pourront être versées sur un compte autre que français.*

*\*\*Cette démarche est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants provenant d'un pays hors UE/EEE*

## Les documents à transmettre à l'ISIT

- ✓ Votre visa (si vous ne nous l'avez pas transmis au Bureau International de l'ISIT auparavant)
- ✓ Vos billets d'avion
- ✓ Votre RIB
- ✓ Votre fiche de renseignements remplie

Après réception de ces documents, l'ISIT vous transmettra un **contrat de mobilité** (répertoriant vos informations personnelles et bancaires, vos dates de mobilité, vos aides financières et leurs modalités de versement, vos obligations). Vous prendrez connaissance de ce contrat (dans sa totalité) et le **signerez**. Vous apporterez votre **attestation d'arrivée** au BI de l'ISIT pour signature, Le **versement de vos bourses** pourra enfin être déclenché.

# Etudiant – Après votre mobilité

## La reconnaissance de votre mobilité

Avant votre mobilité, un contrat pédagogique tripartite “**Learning agreement**” aura été établi et approuvé par votre référent linguistique à l’ISIT. Ce contrat comporte les modules que vous aurez choisi de suivre au cours de votre semestre d’études à l’ISIT et les crédits ECTS octroyés pour chaque module validé.

Après votre mobilité, un **relevé de notes** vous sera transmis par mail ainsi qu’à votre coordinateur dans votre établissement d’origine. Ce relevé de notes comportera la moyenne et le nombre de **crédits ECTS** obtenus pour chaque module et au total. Le système de notation sera clairement apparent.

Nota Bene : En France, il est généralement nécessaire de valider 30 ECTS par semestre et 60 ECTS par année académique. Ceci est appliqué à l’ISIT.



# Les bourses de mobilité enseignantes

Le financement accordé est composé de deux bourses :

## ✓ Pour le voyage

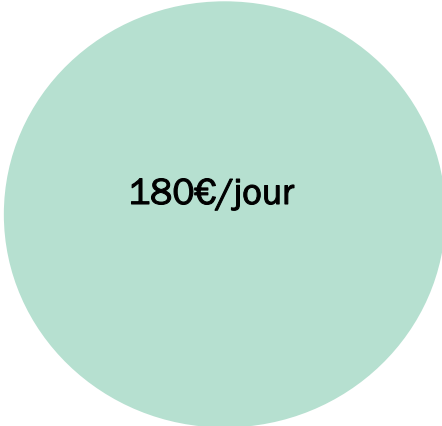
Montant déterminé en fonction de la tranche kilométrique (cf. calculateur de distances :

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr))

Distance	Montant
Entre 10 et 99 km:	20 €
Entre 100 et 499 km:	180 €
Entre 500 et 1 999 km:	275 €
Entre 2 000 et 2 999 km:	360 €
Entre 3 000 et 3 999 km:	530 €
Entre 4 000 et 7 999 km:	820 €
8000 km ou plus :	1500 €

## ✓ Pour le séjour

Montant journalier pour enseignant sortant, À destination de l'établissement partenaire :



180€/jour

# Enseignants, vous souhaitez postuler?

## Avant : votre candidature

Vous devez nécessairement **être salarié de l'ISIT**.

*La sélection est faite sur la base d'une adéquation entre le **domaine d'expertise de l'enseignant candidat** et les **besoins du partenaire** en termes de renforcement des compétences de ses étudiants.*

## Pendant : votre mobilité d'enseignement

Vous devrez dispenser au minimum 8 heures de cours pour une semaine sur place, 16 heures de cours pour deux semaines sur place.

**Une attestation de présence** sera à remettre à l'ISIT à votre retour.

## Après : la reconnaissance de votre mobilité

Votre mobilité sera valorisée par le partage de votre expérience lors de séminaires internes et vous pourrez faire partie des porteurs de projet de l'ISIT.

# Partenaire, construisons ensemble un projet

## Pré-requis :

- Votre établissement doit être situé dans un pays partenaire éligible au programme → [https://www.erasmusplus.fr/docs/2020/documentation/fiche\\_preparation/icm-handbook-jan-2020-en.pdf](https://www.erasmusplus.fr/docs/2020/documentation/fiche_preparation/icm-handbook-jan-2020-en.pdf)

## Avant la candidature :

- Vous devrez obtenir un code OID (identifiant à 8 chiffres précédé d'un « E »)  
*Nota Bene* : Le code OID remplace le code PIC utilisé précédemment. Si vous aviez déjà un code PIC, vous pouvez trouver votre code OID en utilisant ce site : <https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/organisation-registration/screen/home>

## Après la candidature :

- ✓ Si notre projet est approuvé par l'Agence Nationale, un financement sera accordé permettant la mise en oeuvre des mobilités prévues.  
**Un accord interinstitutionnel** sera alors établi. Le nombre de mobilités et les budgets attribués pour la période de validité du projet figureront clairement dans ce document.

# Contacts

Vous êtes :

- Un étudiant désirant étudier à l'ISIT dans le cadre de l'action KA107
- Un enseignant de l'ISIT souhaitant participer à ce programme
- Un établissement partenaire aspirant à candidater avec l'ISIT lors du prochain appel à projet (2021)

Contactez le Bureau International de l'ISIT :

[international@isit-paris.fr](mailto:international@isit-paris.fr)

